



Didier BENHAMOU Franck JAKUBOWICZ Olivier RACINEUX Quentin DURIAUD

TARIF

I/ ACTIVITE MONOPOLISTIQUE

Tarif des actes monopolistiques suivant arrêté du 26 février 2016 fixant les tarifs réglementés des Huissiers de Justice (Disponible sur simple demande à l'accueil ou sur :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032115547&categorieLien=id>

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041663389>

LOI 6 AOUT 2015 + DECRETS 2016-230 DU 26 FEVRIER 2016, N°2016-1369 DU 12 OCTOBRE 2016, N°2020-179 DU 28 FEVRIER 2020, ARRETES DES 26 FEVRIER 2016, 27 FEVRIER 2018 ET 28 FEVRIER 2020ARTICLES R444-49 A R444-57 ET ARTICLE A444-10 A A 444-52 DU CODE DE COMMERCE ET R444-10 DU CODE DE COMMERCE

II/ACTIVITE NON REGLEMENTEE

Honoraires autres prestations:

Pilotage Confrère 55 euros HT par Confrère

Honoraire rédaction congé ou demande de renouvellement 235 euros HT

Honoraire rédaction congé habitation ou offre de renouvellement : 330 euros HT

Placement 40 euros HT

Demande Certificat de non appel : 50 euros HT

Constat 290 euros HT de l'Heure

Gestion Prise date audience 25 euros HT

Audience saisie salaires 290 euros HT

Sommation interpellative : 290 euros HT

Rédaction assignation procédure collective : 350 euros HT

Point dette préfecture et relance (expulsion) : 70 euros HT

Diligences gestion biens meubles (expulsion) : 350 euros HT

Organisation rdv avec intervenants (expulsion) : 350 euros HT

Consultation 290 euros HT de l'Heure

Le Médiateur de la consommation pour notre Etude, en application des articles L611-1 et suivants et R612-1 et suivants du Code de la Consommation est le Centre de la Médiation de la Consommation des Conciliateurs de Justice « CM2C »

71 Boulevard Richard Lenoir BP 80024
75011 PARIS
T : 01.49.23.81.00
F : 01.43.55.01.75
huissier@bjrd.fr